

CFDT – CFTC – CGC – CGT – FO- SNJ - SUD Radio France

REPORT DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES

UNIS POUR LES CONVENTIONS COLLECTIVES

Les organisations syndicales, unanimes, ont très solennellement demandé à la direction de Radio France de proroger tous les mandats de deux ans et donc de reporter les élections CE et DP de 24 mois (le premier tour devait avoir lieu dès le mois de mai 2009).

Cette unanimité répond à une situation exceptionnelle créée à Radio France par la remise en cause des conventions collectives.

L'urgence, aujourd'hui, c'est la défense des conventions collectives et des acquis. Cela passe par l'unité syndicale et la mobilisation de tous les salariés.

Paris, le 23 mars 2009